

L'avenir
des relations
entre collectivités
territoriales et
universités

AVUF



Universités & Territoires



**N° 65 - spécial Colloque AVUF/Sciences Po Aix
Aix-en-Provence 3&4/12/2009**

•2 Une histoire qui perdure •3 Du guichet au projet •4 Responsabilité •5 PRES, la donne change •6 Tension historique •7 Penser l'université •8 L'Université dans la Ville •9 Mise en perspective •10 Lettres persanes •11 Vivre ensemble •12 Consubstantialité

Co-construction

Ce numéro spécial d'*Universités & Territoires* est une synthèse des travaux du colloque co organisé par l'AVUF et Sciences Po Aix consacré à « *l'avenir des relations entre Collectivités territoriales et Universités.* » Initié et soutenu par la Communauté du Pays d'Aix et la ville d'Aix-en-Provence afin de commémorer les 600 ans d'Aix comme ville universitaire et étudiante, ce colloque était co organisé par l'AVUF et Sciences Po Aix, en partenariat avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône, Bouygues EFE, EDUCPROS, Ineum Consulting et Latitude Etudiante Conseil.

Dès l'ouverture, Christian Duval, directeur de Sciences-Po Aix, a expliqué que « *l'Université devenait un lieu de synergie.* » Jean François Arrue, vice-président de l'AVUF, a précisé que « *l'Université doit satisfaire un besoin de culture, la responsabilité du territoire c'est d'apporter une offre de culture.* »

Maryse Joissains Masini, président de la Communauté du Pays d'Aix, député des Bouches du Rhône, et maire de la ville d'Aix-en-Provence, a fait partager « *sa passion du territoire* » en indiquant que « *le Pays d'Aix respire l'intelligence et la connaissance.* »

Yvon Berland, qui intervenait en qualité de représentant de la Conférence des Présidents d'Université et non en sa qualité de président de l'université de la Méditerranée, a lors de la séance d'ouverture souligné que « *l'Université doit passer du rôle*

de copilote, et parfois de passager, à celui de pilote. » Enfin, pour reprendre la formule de Marc Péna, président du PRES d'Aix-Marseille, ce colloque a été aussi l'occasion « *de fêter les 600 ans de l'Université d'Aix-en-Provence, 600 ans d'avenir avec les 40 000 étudiants et leurs familles.* »

Pierre Albertini, délégué général de l'AVUF, s'interroge : « *Quel contenu allons-nous mettre dans la relation Université-territoires ? Comment, si nous nous accordons sur le contenu, allons-nous mettre en oeuvre ce projet partagé ?* » Au cours de ces débats, des réponses, des pistes et de nouvelles questions ont surgi. « *Le rayonnement de l'université, c'est aussi le rayonnement de la ville : celle-ci bénéficie de retombées en terme d'image, d'attractivité nationale et internationale.* » a démontré Christian Louit vice-président Enseignement Supérieur et Recherche de la Communauté du Pays d'Aix et conseiller municipal de la ville d'Aix.

Enfin, la présentation du palmarès des « *Villes étudiantes où il fait bon étudier* » du magazine *L'Étudiant* a eu lieu en avant-première, avant les remerciements au nom de l'AVUF d'Alain Tanton, président de la Communauté d'Agglomération de Bourges. Pierre Albertini a clôturé ce colloque, en citant de mémoire Alfred Sauvy ; « *Le meilleur service que l'on puisse rendre aux hommes, c'est d'abattre les murs qui les séparent.* » ■



Universités & Territoires

Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC - Philippe Campinchi campinchi@me.com
• Création graphique et rédaction : PCC, BS, FP et MB • Tél. : 0979253239 • Crédits photos : DR - fotolia - PCC • Comité éditorial : Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Elise Rendaudin, François Rio, Jérôme Sturla. • Newsletter réalisée en partenariat avec :



Conférence
des présidents
d'université

L'université est une chance. Saisissons-la



Numéro spécial colloque



www.universites-territoires.fr

Success story

Jean-Louis Mestre, professeur à l'Université Paul-Cézanne, revient sur les relations historiques qui se sont tissées entre la Ville et l'Université. Nous reproduisons ici une partie du texte qu'il a eu la gentillesse de nous transmettre. A l'exemple de l'Université d'Aix-en-Provence fondée au début du XV^{ème} siècle, l'institution universitaire a, dès sa création, entretenu des rapports très étroits avec sa municipalité, à commencer par le financement de certains enseignements et de bâtiments. Très rapidement, l'Université s'est imposée comme un facteur d'attractivité pour les territoires qui l'accueillent.



retour

Une histoire qui perdure

« **Le financement des travaux de construction ou d'aménagement des bâtiments universitaires a constitué la principale forme d'aide que les municipalités ont apportée aux universités.**

A Aix, dès l'origine, le comte Louis-II-de-Provence a ainsi chargé la ville de pourvoir au logement de l'Université, qui venait d'être créée en 1409. La municipalité est intervenue souvent, mais au XVIII^{ème} siècle, elle a fait financer les travaux par l'assemblée provinciale. Au XIX^{ème} siècle, elle s'est chargée de l'aménagement et de l'entretien des bâtiments où nous nous trouvons aujourd'hui.

DES LIENS TRÈS ANCIENS

Le financement de certains enseignements a été souvent pratiqué. Dès l'origine, c'est la ville d'Aix qui a rémunéré les premiers professeurs de la Faculté de Droit. On trouve beaucoup de tels financements par les villes universitaires jusqu'à la fin de l'Ancien régime, notamment pour créer un nouvel enseignement ou pour maintenir l'activité de la faculté dans des périodes difficiles.

Au XIX^{ème} siècle, des municipalités financent à nouveau la création de tels enseignements. La mairie de Toulouse a, par exemple, financé l'établissement de plusieurs cours à la Faculté de Droit et la création de plusieurs chaires à la Faculté de Lettres, dont celle d'espagnol (la Chambre de commerce avait déploré la méconnaissance de cette langue par les hommes d'affaires de la région toulousaine), et a également contribué au développement de la Faculté de Sciences. En somme, les villes ont pu encore apporter des aides précieuses en finançant des publications, en aidant les bibliothèques univer-

sitaires et en finançant l'attribution de prix aux lauréats des facultés.

Quant à l'attractivité de la ville, on peut citer l'exemple d'Aix : il semblerait que beaucoup d'initiatives princières se soient appuyées aussi sur l'existence d'enseignements donnés par des romanistes ou des canonistes. On peut faire facilement le rapprochement avec les argumentations avancées par diverses municipalités au XIX^{ème} siècle pour transformer les écoles de médecine en facultés ou pour demander la création d'une faculté venant compléter celles existant déjà dans la ville. Plus difficile à cerner de façon précise apparaît l'environnement social. Les autorités publiques ou universitaires faisaient souvent état des avantages que présentait pour les éventuels étudiants l'installation de leur Université dans la cité.

DE L'ATTRACTIVITÉ

L'Université contribuait aussi à l'animation de la vie intellectuelle de la ville où elle se trouvait. De ce phénomène évident, même s'il a pu varier selon les lieux et les époques, il convient de signaler deux aspects. Le premier, c'était la pratique des cours publics. Jusqu'aux années 1880, les facultés de Sciences et de Lettres avaient extrêmement peu d'étudiants préparant une licence ou un doctorat, à l'exception de celle de Paris. Les professeurs, dont le principal travail consistait à faire passer le baccalauréat, donnaient des « cours publics » qui s'adressaient aux personnes cultivées de la ville et pouvaient rencontrer un vif succès. Les cours de physique ou de chimie attiraient des dizaines de personnes ayant des centres d'intérêt plus pratiques que ceux de celles qui assistaient aux cours de littérature ou d'histoire.

Le second aspect de cette participation à la vie intellectuelle de la ville, c'était la forte présence des universitaires dans les académies locales. (...)

Le troisième avantage provenant de la présence d'une Université est un avantage démographique. L'existence d'une faculté dans une ville évitait le départ d'un certain nombre de jeunes gens instruits. De plus, la ville universitaire attirait elle-même des jeunes gens instruits et dotés de ressources, venus des autres villes de la région et même de pays étrangers. Vers 1890, la Faculté de Droit d'Aix comptait une cinquantaine d'étudiants étrangers. A la Faculté des Sciences de Toulouse, il y avait une majorité d'étudiants étrangers en 1912-1913.

Enfin viennent évidemment les avantages économiques. La présence d'étudiants et accessoirement d'enseignants était source de profits directs : hôtels, pensions, restaurants, cafés en bénéficiaient, ainsi que les propriétaires qui louaient des chambres. Au milieu du 19^e siècle, il fallait à un étudiant 1 700 francs par an pour vivre décemment à Paris, un peu moins en Province. C'était plus que ne gagnaient les petits artisans (1 500 francs par an au maximum).

A ces profits immédiats, il faut ajouter les apports économiques indirects. On connaît l'importance des retombées économiques, pour la ville de Toulouse, du développement de la Faculté des Sciences et de ses Instituts. On peut citer aussi souligner l'utilité des travaux d'un scientifique marseillais dans la lutte contre les ravages de la vigne provoqués par le phylloxéra. Le traitement qu'il a préconisé s'est diffusé jusqu'en Russie. » ■

Du guichet au projet

Les mélanges de fonctions entre politiques et universitaires se multiplient. Elles illustrent les liens existant entre l'Université et le territoire dans lequel elle s'inscrit. Malgré une synergie de fait, mais aussi nécessaire au développement réciproque des structures, chacune possède ses propres domaines de compétences. Aussi est-il indispensable de définir un cadre précis pour cette relation. D'Aix-Marseille à Lille, il existe de nombreuses similitudes dans la manière de collaborer. Reste qu'il est impossible d'appliquer un modèle unique à l'ensemble des sites en raison des particularismes de chacun.



Débat

Universités et collectivités

« **Nous avons des intérêts communs, explique Christian Louit, vice-président de la Communauté-du-Pays-d'Aix. Les villes peuvent s'enorgueillir d'avoir des formations d'excellence et les universités de trouver des territoires qui les accueillent.** » Revenant sur son parcours, à la fois universitaire et au sein des collectivités, il souligne l'attention particulière qui doit être portée au partage des compétences : par exemple, « **les territoires ne sont pas directement concernés par la pédagogie.** »

Pour Alain Hayot, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ce partenariat est indispensable pour des raisons financières. Il en appelle à réfléchir à une

compétence partagée entre l'Etat, les régions et les autres collectivités pour tendre vers une « territorialisation utile ». De 1998 à 2009, sa région a investi près de 400 millions d'euros dans l'Université, augmentant chaque année sa participation. Pour François Paquis, président de l'Association des secrétaires généraux d'Université, bien que le passage d'une logique de guichet à une logique de projet ne fut pas particulièrement évident, le plan CAMPUS offre un cadre plus structurant pour les relations territoire/Université, expliquant que l'Île-de-France cherchait à développer des partenariats avec la recherche. « *Les choses sont amenées à évoluer. La logique de guichet a du plomb dans l'aile.* »

NOUVELLES EXIGENCES

Pourtant, « *la logique de guichet était la règle même* » pour Pierre-Emmanuel Reymund, directeur général adjoint à la Communauté urbaine du Grand-Toulouse. Les choses se sont accélérées et « *on assiste paradoxalement à une globalisation et une reterritorialisation des acteurs économiques* » : il prend pour exemple Sophia-Antipolis, qui est passée d'un « *positionnement apatride à une position de territorialisation.* » Toulouse, qui accueille près de 100 000 étudiants - soit le quart des habitants de l'agglomération -, se trouve de fait dans « *une logique d'intérêts communs* » avec l'Université, « *un vecteur de rayonnement au cœur du développement.* » Cette convergence passe nécessairement par « *des partages et des partitions de compétences* » intelligemment réalisés. M. Reymund souhaite toutefois mettre en garde contre la multiplication des conseils ou des instances, qui peut enrayer l'efficacité de la coopération en opacifiant les rapports : « *On a cassé des églises, il ne faut pas reconstruire des chapelles.* »

Yvon Berland, représentant de la Conférence des présidents d'Université, explique que les universités doivent se fédérer et se compléter afin d'offrir la meilleure synergie. « *Il faut s'habituer à ce que les présidents d'Université soient intégrés à la politique territoriale. Ils le revendiquent ; plus que cela, ils l'exigent !* » ■



Responsabilité

Ce colloque ayant été particulièrement bien organisé – merci tout particulièrement à la Communauté du Pays d'Aix et à la ville d'Aix ainsi qu' à l'équipe de Latitude Etudiante Conseil et à Science-Po Aix -, il était naturel, vu le thème des travaux, qu'une réception soit organisée. Ce fut aussi l'occasion d'échanger quelques cartes de visite, et de poursuivre les débats dans le cadre convivial et splendide de l'Hôtel de Ville. Les participants ont d'ailleurs pu apprécier l'accueil de la ville - merci ! C'est aussi à cette occasion que nous avons demandé leur point de vue sur les débats à un élu, un responsable associatif et un dirigeant d'entreprise La responsabilité politique, sociale et économique a été précisée.



Entretien

Gouvernance partagée

Pierre-Emmanuel Reymund, directeur général adjoint de la Communauté urbaine du Grand-Toulouse

Quelles relations entretient l'agglomération toulousaine avec l'Université ?

C'est une relation historique, de voisins obligatoires, qui leur impose aujourd'hui d'être un petit peu amis, par le fait du partenariat nécessaire et institutionnel. Ce sont de bonnes relations, mais il n'est pas sûr que cela fonctionne totalement de manière correcte, nous l'avons dit dans ce colloque et dans d'autres, la question est de savoir s'il faut un chef. Car dans un dialogue, dans une gouvernance partagée, il faut toujours un chef. Doit-il être politique, ce qui est plutôt mon sens, ou universitaire ?

Sommes-nous entrés dans une logique de projets ?

Je crois que le mouvement est aujourd'hui engagé entre le guichet et le projet. L'est-il de façon durable et définitive ? Personne ne le sait. On apprend à se connaître, même si ici, à Aix, on possède 600 ans d'histoire commune. Aujourd'hui, il y a une obligation pour le monde universitaire de non plus être colocataire de l'espace mais de devenir copropriétaire en se territorialisant. Et de comprendre, pour les collectivités à l'exemple de Toulouse, que les étudiants représentent un part très importante des habitants. Comprendre que ce système de fonctionnement des campus n'est plus compatible avec une vraie urbanité et une ville de la connaissance ouverte.

Comment casse-t-on les barrières ?

On les brise de façon très simple au début : par de petits trous, des portes qui s'ouvrent,



par des démarches. Ensuite, on passe dans la phase de comportement qui relève, comme on le fait actuellement, de la coproduction de schémas directeurs d'urbanisme à l'échelle d'un territoire.

Qu'est-ce que le PRES a changé ?

Il a permis une discussion plus facile, puisqu'on est face à un partenaire plus unique, une sorte de holding de la coordination. Pour autant, on le voit bien tous les jours, ce n'est pas parce que le patron est d'accord que ses filiales le sont aussi.

Que reprenez-vous des discussions ?

Tout le monde se réjouit de ce nouveau partenariat, de cette nouvelle logique de mode de comportement. Chaque territoire possède son histoire et sa géographie, il n'existe donc pas de modèle dans les collaborations et les partenariats. Le plan Campus a obligé et fluidifié la rencontre ici ou là - pour autant, les partenariats public-privé ne sont pas une réponse si simple qu'on peut le croire dans le dispositif financier et culturel que nous sommes en train de développer. ■

Verbatim

✓ **Nicolas Delesque, secrétaire général de l'AFEV.** « Attention aux idées préfabriquées. Le développement économique ne profite pas toujours au territoire. Quand une grande entreprise vient en banlieue, le retour pour le territoire est loin d'être au rendez-vous. Le lien entre l'Université et son territoire consiste aussi à répondre aux besoins sociaux de ce dernier, aussi bien en terme d'enseignement que de recherche. De ce point de vue, la responsabilité sociale de l'Université est la pierre angulaire de cette co-construction. Il apparaît dès lors que nous sommes toujours et encore au début des relations entre Université et Territoires. »

✓ **Dominique Jégo, Directeur du Pôle Universitaire de Bouygues Entreprises France Europe.** « Le paysage universitaire est en plein changement depuis les lois de programmation de la recherche et d'autonomie. Cette modification du paysage est illustrée par la mise en œuvre de l'opération Campus, et affirmée par les choix du grand emprunt. Les sites se structurent par la constitution des PRES, et les collectivités sont de plus en plus impliquées sur leurs territoires. L'Université peut prendre son destin en main et acquérir une maturité qui lui permettra de s'ouvrir au monde de l'entreprise et de collaborer avec lui. »



PRES : la donne change

La constitution des PRES et le plan Campus ont accéléré la structuration du territoire en facilitant le dialogue, notamment *via* la constitution d'interlocuteurs cohérents. L'émergence de tels acteurs renforce la qualité des échanges en rapprochant le système d'enseignement supérieur et le système de recherche, amenant à la coopération à l'échelle d'un site ou d'un territoire. Les PRES se positionnent en espaces de discussion des universités sur leur territoire, à l'occasion de la négociation des contrats quadriennaux. Extrait du débat animé par Jean-Michel Catin, directeur de la rédaction de l'AEF.



débat

Revendiquer la diversité

« Il est important qu'il y ait une volonté des acteurs, relève Patrick Hetzel, directeur général pour l'Enseignement supérieur et l'insertion professionnelle au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En l'espace de trois ans, le territoire national s'est structuré. Les coopérations prennent des formes diverses, avec différents types de PRES. »

15 PRES ont pour l'heure été constitués, et 3 sont en cours de constitution. Ils amènent à « une nécessaire coopération à l'échelle d'un site, voire d'un territoire, comme par exemple le PRES récent entre Poitou-Charentes et Limousin, ou celui en cours de construction entre Bourgogne et Franche-Comté. » Dans l'ensemble des cas, « une volonté de développer une bannière commune » émerge. « Les PRES ont modifié le paysage universitaire en obligeant à une nécessaire coopération. C'est aux établissements de définir leur stratégie. Il faut revendiquer la diversité, et le modèle unique serait une erreur. » Certains PRES ont permis de rapprocher l'Université de la recherche. Pour Patrick Hetzel, cela constitue un bouleversement : « On ne peut pas rayer d'un trait de plume l'histoire. Nous sommes en train de rapprocher ce qui a été éclaté dans les années 60/70. »

OUTIL POLITIQUE

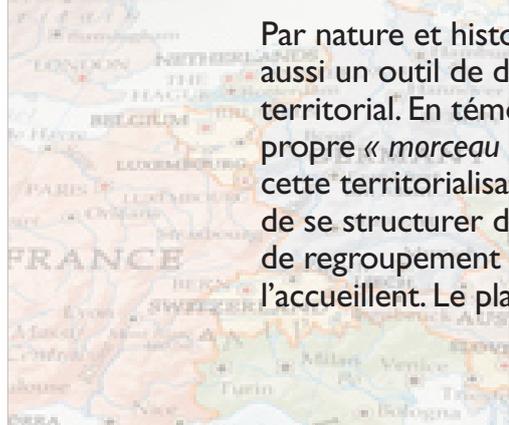
« Le PRES est porteur du projet Campus, estime Marc Pena, président

de l'université Paul-Cézanne et du PRES Aix-Marseille Université. Les collectivités territoriales devraient se réjouir de voir émerger des opérateurs cohérents sur leur territoire, sous forme d'un PRES ou d'une université unique. Quand il y aura un seul interlocuteur, ce sera plus efficace pour les politiques publiques territoriales. » C'est une première étape, « un outil politique. » Ce que confirme M. Hetzel, pour qui « les universités vont être des acteurs territoriaux, avec un seul interlocuteur, ce qui va renforcer la cohérence et l'impact. » « Cette question s'inscrit dans le cadre de la construction européenne, poursuit-il. Le PRES est un outil au service d'un projet et développe des alliances transnationales. La France ne peut pas raisonner seule, elle doit agir en fonction de ce qui se passe en Europe. Les PRES ont permis aux acteurs du système de se poser les bonnes questions : Comment articuler le local au sein d'un espace européen dans lequel tout évolue ? »

Les PRES constituent ainsi le lieu de discussion du projet des universités sur leur territoire, notamment à l'occasion de la négociation des contrats quadriennaux, explique Patrick Hetzel. « La forme la plus aboutie est le PRES pré-fusionnel de Lorraine. Les trois présidents des universités de Nancy et celui de l'université de Metz souhaitent mener la discussion ensemble et disposer d'une enveloppe globale qu'ils répartiront eux-mêmes. C'est une démarche assez incroyable quand on connaît la rivalité ancienne entre ces universités ! » En somme, il estime que l'Université constitue « un projet de civilisation. » ■



Tension historique



Par nature et historiquement, l'Université a vocation à être universelle. Elle est aussi un outil de développement social et économique, ce qui renforce son ancrage territorial. En témoigne notamment la volonté de nombreuses villes d'avoir leur propre « morceau d'Université. » Mais historiquement, l'Etat lui a longtemps refusé cette territorialisation. Cette « tension » entre cette double échelle et la nécessité de se structurer dans des pôles d'excellence oblige l'Université à faire des choix de regroupement et d'aménagement, en concertation avec les territoires qui l'accueillent. Le plan Campus en est l'illustration.



débat

Globalisation et territorialisation

« *L'ancrage territorial n'est pas inscrit dans les gènes de l'Université* », explique Simone Bonnafous, vice-présidente de la CPU, pour qui il n'existe pas un modèle unique de développement transposable à toutes les situations.

Prenant pour exemple différents sites universitaires - petits, moyens - et des agglomérations de tailles différentes, elle poursuit en insistant sur la nécessité de « faire des choix. » Il est impossible de pouvoir développer la même offre pédagogique sur l'ensemble des établissements. Or ces choix obligent l'Université à réfléchir en termes d'apports au territoire, qu'ils soient économiques, sociaux ou humains. « Nous serons d'autant plus soutenus en créant une filière cohérente, résistante et nous réussirons à garder nos chercheurs. Cela a du sens pour nous et pour notre environnement. » Le progrès dans la stratégie passe par la réflexion commune.

« HORS-SOL »

Pour Jean-François Arrue, vice-président de l'Avuf, « une université est aussi un outil de développement social. » C'est pourquoi les petites agglomérations souhaitent accueillir un « morceau d'Université », vecteur de rayonnement. Paradoxalement, « par nature, l'Université a toujours eu tendance à viser une universalité dans son mode de fonctionnement, qui la pousse à se considérer « hors-sol », cependant que l'exercice de ses fonctions l'oblige à un ancrage territorial », relève Jean-Paul de Gaude-mar, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille. Il

s'interroge sur la manière dont les « universités y arrivent dans cette tension permanente. L'Etat lui-même a refusé pendant longtemps cette idée de territorialisation. Les universités ne devraient être à l'aise que dans l'espace de la globalisation. Ce sont aujourd'hui des villes à part entière. Comment passe-t-on du « vivre à côté » à la construction d'un projet territorial commun ? Il faut trouver le même regard, qui diverge d'une université à l'autre. C'est long, mais nous sommes en train d'y arriver. La question doit être posée aux collectivités. »

MILLE-FEUILLE

Les intervenants et Faustin Aissi, vice-président de la Communauté urbaine Lille-Métropole, s'accordent sur le fait que le plan Campus « a accéléré le mouvement. » L'agglomération de ce dernier a pris différentes compétences en la matière depuis 2001, précipitant la tendance en 2005 : « Nous nous engageons dans une prise de compétences avec les 85 communes membres de la Communauté. » Pour Daniel Vitry, directeur de la mission « Université » de la Caisse des Dépôts, « l'Université a beaucoup bougé. » La Caisse des Dépôts travaille ainsi avec la CPU dans le cadre d'un accord général et des études cofinancées. Mme Bonnafous le confirme en expliquant que son institution a changé « son rapport aux collectivités, en n'étant plus dans un conflit frontal. L'avenir est dans le rôle que jouons sur les territoires. » « L'Université a besoin d'être assise sur le « mille-feuille » de collectivités pour se développer », insiste M. Arrue. ■

Verbatim

✓ « Le plan Campus a fait passer l'Université de la logique de guichet à celle de projet. Le grand emprunt va sans doute accélérer cela », explique Jacques Touchon, ancien membre du Conseil d'Administration et professeur à l'Université de Montpellier .

✓ « La territorialisation et l'universalisme ne sont pas toujours antinomiques », explique Jocelyne Chicot-Velin, de Pointe-à-Pitre. « La semaine dernière, des étudiants nous ont présenté leurs recherches sous forme de diaporama. L'un d'entre eux traite de la dépollution de la terre. On voit bien, dans cet exemple, qu'il n'y a pas d'opposition. Bien au contraire. »



Penser l'Université

« L'Université a la prétention d'être dans l'universel, dans la recherche fondamentale, les idées et pas dans l'ancrage territorial ; c'est ainsi dans la conception et la philosophie de l'Université et des universitaires. » Ce paradoxe n'est pas un obstacle pour Simone Bonnafous, mais l'un des éléments d'une réalité à prendre en compte. Comment les universités deviennent et deviendront-elles de plus en plus des acteurs incontournables - et non simplement des objets - pour les territoires ? C'est la question fondamentale qui se pose. Extraits des interventions de la représentante de la CPU.



Université Nouvelles stratégies

Simone Bonnafous, Présidente de l'Université Paris-12 et vice-présidente de la Conférence des Présidents d'Université.

DES SITUATIONS DIFFÉRENTES

« L'ancrage territorial n'est pas inscrit dans la philosophie de l'Université. La question est de savoir si nous sommes dans la contradiction ou la tension - et je pense que nous sommes dans une tension. Car la tension entre le « hors-sol » de la recherche et la territorialisation ne se vit pas de la même manière de la même façon selon le territoire où l'on est. La question ne se pose pas de la même façon à Paris intramuros, dans certains lieux de périphérie, à Caen ou à Vannes. Le PRES Paris-Est, dans lequel je suis, a intérêt à identifier des axes stratégiques forts qui le distinguent et en même temps accrochent le territoire et créent des points communs. (...) Mais à un moment donné, nous devons avoir quelque chose qui fait que les collectivités autour de nous, si tout n'est pas acquis d'avance, considèrent que nous constituons un vrai enjeu, pour devenir une cible. Sur le territoire sur lequel je suis, nous avons parfois la même démarche que l'Agence de développement du Conseil général, sans faire le même travail. Par exemple : qu'est-ce que l'Université peut apporter au Val-de-Marne dans la recherche sur l'eau et les éco-énergies ? Nous serons d'autant plus soutenus en créant une filière cohérente, résistante et nous réussirons à garder nos chercheurs. Cela a du sens pour nous et pour notre environnement. »

LES CHOIX

« Depuis la création des PRES, le passage aux compétences élargies, et puis sans doute le grand emprunt, les universités combinent la pensée de l'excellence et du rayonnement international avec une forme d'ancrage territorial en lien avec la stratégie des collectivités. Par exemple, pour la région francilienne, on ne va pas forcément « tout faire partout » dans le domaine de la santé. Nous allons devoir faire des choix. Ce doit être à la fois un projet scientifique et en cohérence avec une politique d'innovation et de recherche du territoire. Aucun ancrage ne vaut plus qu'un autre, ce n'est pas du même niveau. Ce qui est nouveau, c'est que nous sommes amenés à le penser et le construire. Il y a beaucoup de progrès à faire pour rapprocher les stratégies, des deux côtés. Je constate que le fait de devoir construire une stratégie commune avec les territoires nous amène à réfléchir à la nôtre. Il y a des régions qui ont des rapports très différents avec les universités. Il ne faut donc pas faire de généralité. »



NOUVEAUX PARTENARIATS

« La CPU, d'un point de vue institutionnel, a beaucoup mis l'accent depuis deux/trois ans sur l'alliance stratégique avec les territoires ; un axe d'action. C'est un élément qui découle logiquement de l'évolution des universités. Entre l'Etat aménageur qui rencontrait la volonté des collectivités et la situation d'aujourd'hui, où tout en étant des morceaux de l'Etat les universités prétendent à l'autonomie, le rapport aux collectivités est très différent. La CPU a aussi un rapport très différent, nous ne sommes plus dans un dialogue frontal avec l'Etat. La CPU a tenu son dernier congrès à Brest autour des partenariats économiques et territoriaux, pour montrer que l'avenir est dans le rôle que nous jouons sur les territoires. Nous avons signé une convention avec l'Association des régions de France dans laquelle nous annonçons des actions communes, en particulier sur la question des schémas de développement régionaux, que nous invitons à décliner localement. On doit élaborer des schémas ensemble, ce qui est complexe. » ■

L'Université dans la Ville



Si les universités ont de plus en plus besoin des territoires, il faut parallèlement savoir « *mettre de l'Université dans la ville.* » L'opération Campus permet aux acteurs de se repositionner et de favoriser le dialogue. La coopération passe par la mise en place d'un schéma directeur d'aménagement, avec notamment la question fondamentale du transport. Dans certains cas, la réflexion peut amener à s'interroger sur la pertinence de certains sites universitaires. L'aménagement urbain et le développement des campus et des villes imposent aussi la constitution d'outils d'évaluation.



perspective

Campus et aménagement urbain

L'agglomération montpelliéraine, dont un quart des habitants sont étudiants, possède des sites universitaires proches. Malgré cela, « *ils fonctionnent peu ensemble* » explique Yannick Tondut, directeur général délégué des services de la Ville.

Le plan Campus a permis de renouer le dialogue, autour du slogan « *un campus dans la ville* » et du développement d'une nouvelle ligne de tramway. Cela illustre « *une vraie dynamique de groupe et de projets* », matérialisée par la signature d'une convention partenariale de site, le 16 décembre.

METTRE EN INTELLIGENCE LE TERRITOIRE

Selon Pierre-Emmanuel Reymund, directeur général adjoint à la Communauté urbaine du Grand-Toulouse, l'histoire et la géographie de chaque territoire a défini des modèles de relations différents. « *L'opération Campus a permis de mettre en intelligence le territoire par rapport à cette nouvelle organisation. Il faut à la fois mettre de la Ville dans le campus et casser les lignes pour que le campus se mette dans la Ville.* » Même constat pour l'Université de Strasbourg, où la fusion des trois universités a permis l'émergence d'un acteur unique. Cela a été un facteur-clé de la communication avec les collectivités, avec l'élaboration d'un développement stratégique immobilier avec la ville. Yves Larmet, vice-président de l'Université de Strasbourg en charge du patrimoine, insiste sur la nécessité de « *discuter très en amont* ».

S'ADAPTER

La Caisse des Dépôts a signé une cinquantaine de conventions de partenariats avec les universités et les PRES (130 établissements et 64 universités). Ces conventions de sites constituent « *une aide aux universités pour accoucher d'un plan de développement urbain, explique Daniel Vitry, directeur de la Mission « Université » de l'institution. Nous sommes soucieux de garder l'autonomie des universités et nous nous adaptons à leurs désirs.* » Cet enjeu immobilier, les grands groupes de construction l'ont intégré depuis longtemps, à l'exemple de Bouygues, qui s'inscrit dans une démarche globale.

Les partenariats public/privé, bien qu'ils possèdent des vertus de dialogue dans la démarche d'évaluation préalable, posent certaines questions - notamment au regard de la vétusté des bâtiments qui reviennent au public 30 ans après leur construction. Le patrimoine immobilier est une dimension que s'approprient de plus en plus les universités. Pour M. Tondut, « *les universités ont vocation à devenir des acteurs majeurs dans l'aménagement du territoire.* » ■



Acteurs

✓ **Développement et aménagement des campus, aménagement urbain, habitat, interconnexions avec la ville...**

Animé par Michel Couartou, Directeur du magazine *l'Urbain*, avec plusieurs interventions dont :

- Yves Larmet - Vice-Président de l'Université de Strasbourg en charge du patrimoine,
- Pierre-Emmanuel Reymund - Directeur général adjoint à la CU du Grand-Toulouse,
- Dominique Jégo - Directeur du Pôle Universitaire à BOUYGUES EFE,
- Yannick Tondut - Directeur général délégué des services de la Ville de Montpellier,
- Daniel Vitry - Directeur de la Mission Université à la Caisse des Dépôts.

Rapporteur : Jean-Philippe Penicault

Victor F. "Trey" Tahan - architecte - urbaniste représentant la Ville universitaire de Bâton Rouge (USA) a communiqué une vidéo illustrant le travail mené en Louisiane.

Mise en perspective

La question du développement économique revient à s'interroger sur la vision du partenariat et celle du système de développement. Quelles sont les places respectives des universités ? Acteurs à part entière du territoire, elles possèdent de nombreuses relations avec le tissu économique. L'un de ces principaux enjeux est la question du logement, qui impacte l'ensemble du marché immobilier. L'Université participe à l'économie du savoir qui participe à son tour à l'insertion professionnelle, avec un effet sur l'emploi. Malgré certaines divergences entre la recherche et la territorialisation, il n'existe pas d'innovation sans collaboration.



étude

Impact et développement économique

Il y a deux niveaux d'analyse. Le premier concerne les pré-occupations à court terme, en matière d'impact : l'Université, par son fonctionnement, est en relation avec le territoire et réciproquement. Le deuxième s'intéresse aux relations à long terme, à travers un « écosystème de croissance. » (Gérard Bramoullé). Comment transformer cette activité en création de valeur ? Cela s'opère dans une logique d'innovation et de développement.

Les impacts économiques directs de court terme concernent la vie des universités : elles passent des commandes, emploient différents personnels et drainent les étudiants. Cela entraîne une cascade de dépenses. « Ce sont des effets de population qui dominent dans les aspects économiques », analyse Frédéric Rychen, de l'IDEP. C'est un enjeu d'aménagement qui demande de « trouver l'équilibre entre les effets positifs d'attractivité et les dépenses. Le logement est un enjeu important qu'il convient de fluidifier », avec des conséquences sur le marché immobilier - qui peut connaître une hausse. Les opérations nationales, comme le plan Campus, sont structurantes, mais il convient d'avoir un dialogue continu. Faut-il créer une instance d'aménagement ?

Comme l'analyse avec pertinence Olivier Fremeaux, DG de Protisvalor, les impacts sur le long terme concernent le triptyque recherche-formation-entreprise, dont « le territoire est le lieu de rencontre. » Il est un facteur d'attractivité. L'insertion professionnelle et l'innovation permettent de le dynamiser. L'Université a une mission de créer du capital humain, ce qui induit des effets de productivité dans l'emploi : augmenter la connaissance à travers l'industrie du savoir. Mais ces enjeux peuvent être discordants entre le local et la recherche. Cette dernière, avec l'entreprise, joue un rôle de compétitivité. La recherche fondamentale est devenue globalisée, et le transfert de technologies ne « va pas forcément de soi ».

Les universités doivent réaliser un travail sur elles-mêmes et inviter à la collaboration. Car il n'existe pas d'innovation sans collaboration. Mais comment alors créer des instances de synchronisation entre la recherche fondamentale et la localisation ? ■

Zoom

Philippe Caille, directeur associé du Groupe Ineum Consulting a présenté le résultat d'une étude pour le Forum d'Avignon (le « Davos de la Culture ») intitulé « La culture, enjeu économique ou symbolique pour le développement des territoires ? » Pour lui aucun doute, « l'Université est acteur de l'attractivité des territoires. » Il conclut sa présentation en expliquant que « le mouvement de modernisation des universités induit un changement de paradigme marqué par la multiplicité des acteurs. La symbiose université / collectivité territoriale / entreprise est difficile ! » tout en soulignant que « ce colloque est le contre-exemple à développer, car finalement la frontière la plus difficile à franchir c'est bien celle de la culture. » Il invite à « abattre les barrières entre les cultures de l'université et de l'entreprise. »

Acteurs

✓ **L'impact et le développement économique. Enseignement supérieur et recherche ; quelles retombées directes ou indirectes, quelles opportunités de développement pour le territoire ?**

Animé par Jean-Paul Domergue, consultant Sup'Conseil/ Latitude Etudiante Conseil avec plusieurs interventions dont celles de :

- Olivier Freneaux - Directeur Général de Protisvalor,
- Frédéric Rychen - Directeur adjoint de l'Institut d'Economie Publique,
- Gérard Bramoullé – 1^{er} vice-président à la CPA, adjoint aux finances à la ville d'Aix-en-Provence,
- Philippe Caille - Consultant associé du groupe INEUM Consulting,
- Mohammed Msali, Professeur à l'Université Mohammed-I^{er} à Oujda (Maroc) qui a un accord de coopération décentralisée avec la Ville d'Aix.

Rapporteur : Frédéric Rychen



Lettres persanes



Pour les universités, et notamment la recherche, l'enjeu international est une évidence. A l'étranger, le positionnement est le même. Faut-il créer un système de coordination, sur ce sujet, entre les collectivités territoriales et les universités ? N'oublions pas que les étudiants étrangers qui viennent étudier en France, ainsi que les étudiants français qui partent dans des universités à l'étranger, sont de formidables ambassadeurs de la Ville tant du point de vue économique que culturel et touristique. Villes jumelles de la Ville d'Aix-en-Provence, les villes d'Oujda (Maroc), de Pérouse (Italie), de Tübingen (Allemagne) et de Bâton Rouge (Etats-Unis) ont apporté leur regard au sein de chaque atelier.



analyse

Les coopérations internationales

L'échange d'expérience, la réflexion et le questionnement sont essentiels pour la coopération internationale. Lorsqu'ils existent, on trouve parfois des organismes fédérateurs, comme dans le cas des projets de fusion des universités.

Les exemples de coopérations décentralisées indiquent que ces dernières fonctionnent plutôt bien, selon Christian Louit, vice-président de la Communauté du Pays-d'Aix - à l'exemple des jumelages. De plus en plus, ces accords internationaux s'élargissent, aux niveaux technique, culturel, etc.

Pour les universités, la dimension internationale est obligatoire et s'impose. Chaque collectivité développe sa politique de coopération internationale. Mais il ne semble pas exister de nombreuses mutualisations des politiques internationales des universités, à part l'exemple lillois. Ce n'est pas un réflexe systématique ; il est difficile de réunir l'ensemble des acteurs et de les faire travailler ensemble.

Le questionnement consiste à savoir s'il faut mettre en place un système de coordination entre universités et collectivités : faut-il accélérer le rythme ? La tendance serait à laisser faire ce qui se développe naturellement, car à trop contraindre, on risque de n'aboutir à rien. Selon M. Louit, il faut « mettre en commun sans essayer nécessairement de formaliser une coopération régulière. La question reste ouverte. » ■

Acteurs

✓ Les coopérations internationales. Comment créer des synergies entre les relations tissées respectivement par les universités et les villes ?

- Animé par Maëlle Flot, rédactrice en chef de la Lettre EducPros, avec plusieurs interventions dont celles de :
- Bertrand Gallet - Directeur de Cités Unies France,
 - Ellen Widder - représentante de la Ville universitaire de Tübingen (Allemagne) (ville jumelle de la Ville d'Aix),
 - Serge Riffard - Vice-président de l' Université Jean-Monnet (Saint Etienne), chargé des Relations Internationales,
 - Jacques Touchon - Maire-Adjoint de Montpellier.

Rapporteurs : Christian Louit



Ailleurs

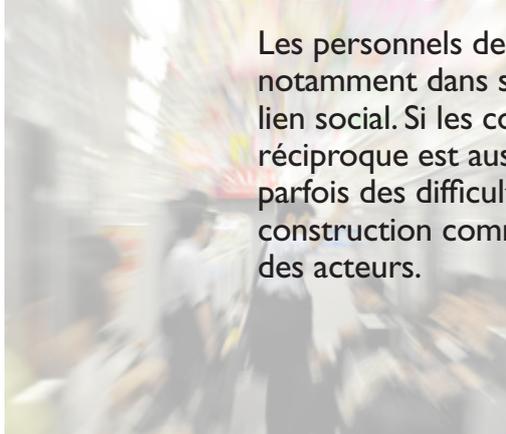
L'exemple de Tübingen, en Allemagne, est assez proche historiquement de celui d'Aix-en-Provence. Tübingen est une ville universitaire depuis des siècles, un quart de ses habitants sont des étudiants. En revanche, et c'est une différence notable, une entente non formalisée est de coutume pour les coopérations internationales. Sur les 9 jumelages de la ville de Tübingen, l'Université a des accords de partenariats avec 6 universités des villes jumelées. Comme l'explique Ellen Widder, ce sont souvent les mêmes personnes qui, de manière informelle, s'intéressent aux coopérations internationales, qu'elles soient de l'ordre d'un partenariat universitaire ou d'un jumelage de ville.

« Je n'avais jamais songé au fait que la concertation entre l'Université et les territoires était importante et nécessaire. Cela se fait de manière naturelle et spontanée chez nous - c'est en voyant le thème du colloque que je me suis aperçue que c'était un énorme problème. »

Comme exemple de coopération, Mme Widder cite le projet TÜB-AIX, créé en 1991. L'objectif étant l'obtention de doubles diplômes (Licence / Bachelor of Arts / Master / Master of Arts) en Histoire. Le cursus intégré se propose de pallier les différences entre les deux systèmes éducatifs et d'en cumuler les avantages respectifs. Le système français, d'une organisation plus rigoureuse et misant sur l'acquisition de connaissances vastes et solides, est complété par la formation allemande qui encourage davantage les initiatives personnelles.

Vivre ensemble

Les personnels de l'Université participent à l'animation du territoire. Ils s'intègrent notamment dans sa vie sociale, économique ou culturelle et construisent du lien social. Si les collectivités ont des devoirs vis-à-vis du monde universitaire, la réciproque est aussi vraie. La participation étudiante à la vie de la Cité, qui éprouve parfois des difficultés à trouver des relais, progresse. La réalisation de projets et la construction commune du territoire imposent une écoute et un respect mutuel des acteurs.



échanges

Marketing territorial

Les universités ont de plus en plus conscience d'émerger comme acteurs territoriaux. Cela concerne aussi bien le social, le culturel ou l'économique que le sociétal, et s'illustre par la transition du « vivre à côté » vers le « vivre ensemble ».

« La population étudiante est la jeunesse du territoire », estime Mylène Malpas de la Ville de Marseille. Les universités sont acteurs de l'innovation. La réforme Licence-Master-Doctorat a apporté plus d'ouverture sur les territoires et acteurs sur l'Europe et du monde. Ces acteurs deviennent les vecteurs d'un « marketing territorial », teinté de concurrence, d'innovation en interface avec le monde économique. Pour ces acteurs, leur rôle classique consiste à aménager le territoire. C'est la valeur ajoutée des collectivités qui doit favoriser une meilleure insertion dans la Cité et transformer les étudiants en acteurs. La collectivité doit assurer de meilleures conditions de vie : à travers le logement et le Crous - à Pérouse, en Italie, la Ville incite les propriétaires privés à améliorer l'offre de logements étudiants ; à travers l'accès à l'offre culturelle, et la mise en place de « pass culture », par exemple ; à travers le transport, qui constitue souvent « le nœud du problème », notamment pour les campus excentrés ; à travers d'autres domaines, comme le sport et la santé.

Que font les étudiants pour la Cité ? La vie étudiante anime et dynamise le territoire et la collectivité. L'opération *Tandem*, à Marseille (anciennement « 100 000 tuteurs »), ou le tutorat avec les collègues, valorisent l'engagement citoyen et solidaire des étudiants. Cet investissement n'a pourtant pas toujours trouvé à s'exprimer, malgré une volonté très forte. Cet engagement peut également se traduire dans des actions de diffusion de la culture scientifique - c'est le cas des Fêtes de la science.

Quels sont les moyens ? La co-construction ne s'impose pas, et nécessite de savoir être à l'écoute les uns et des autres. C'est pourquoi la formalisation des rapports s'impose. Les conseils étudiants ou de la jeunesse constituent des exemples de relais vers les collectivités. Le mouvement actuel d'autonomie permet aux universités de devenir de meilleures partenaires des collectivités territoriales. Les décisions se prennent ensemble, dans la construction commune du territoire. ■



Acteurs

✓ **Étudiants, enseignants, chercheurs, personnels... dans la Cité. Intégration, logement, accès à la culture, citoyenneté...**

Animé par François Rio, Directeur de *Latitude Etudiante Conseil*, avec plusieurs interventions dont celles de :

- Brigitte Regaldie - Responsable « Université et recherche » à la Ville de Lyon,
- Pierre Richter - Vice-président de l'Association Nationale des Directeurs de CROUS,
- Fred Maissa - Président de la Conférence des Vice-présidents étudiants d'Université,
- Benjamin Chkroun- Fondateur de l'ADEPA,
- Giovanni Tarantini- Adjoint au Maire de Pérouse (Italie) délégué aux universités (ville jumelle de la Ville d'Aix).

Rapporteur : Mylène Malpas



Consubstantialité



« Les origines des relations villes-universités sont une histoire longue, basée sur la consubstantialité. Elles doivent être pensées en termes de dialectique et de tension plutôt que sous la forme d'un débat opposition-fusion. C'est évident, et nous y serons toujours attentifs, notamment en ce qui concerne la localisation de la recherche. Sur les formes spécifiques de la territorialité, il faut les analyser - elles sont assez rarement pensées », précise Daniel Filâtre, président de l'université Toulouse-2, lors de la conclusion du Colloque. Ce sociologue des politiques publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche, des politiques sociales et de l'action publique locale apporte son regard sur la synthèse des travaux.



discours

Définir un territoire pertinent

Daniel Filâtre rappelle : « dans l'atlas régional produit en 1995, après l'évaluation du plan U2000, nous n'avions pas d'entrée par territoire sur les données étudiantes. Nous avons demandé la double entrée territoires/activités d'enseignement supérieur. On l'a eu par étudiant en 96, puis petit à petit elle a été déclinée par activité. (...) Il faut que nos activités soient envisagées par l'entrée territoriale, avec d'autres données, pour se demander comment on peut développer un territoire universitaire. »

« Sur la différenciation des territoires, nous serons toujours en débat sur « comment on signifie la différence des territoires universitaires. » Il faut accepter que dans ce domaine, nous sommes en situation de concurrence et de différenciation. (...) C'est un système très inégal numériquement, très hiérarchisé et concurrentiel, mais différemment suivant les secteurs d'activité et les disciplines. Il faut bien penser que l'Université en tant qu'élément singulier n'existe pas, ce sont de multi-activités, une pluralité de critères.

Le processus de territorialisation de l'action publique touche non seulement l'enseignement supérieur, mais aussi l'ensemble des activités de notre pays. Nous quittons un modèle d'action de l'État relativement bien structuré jusqu'au milieu des années 80, secteur par secteur. Et en ce qui concerne le nôtre, il se territorialise depuis le milieu des années 90, et véritablement depuis 7 à 10 ans sur l'ensemble des grandes villes et des grandes régions. Grâce à des plans comme Université 2000 ou Campus, qui sont des appels à

projets sur la manière de voir les choses sur un territoire.

C'est un enjeu d'action collective qui est posé, sur un territoire, qu'il soit urbain ou régional : comment travaille-t-on ensemble pour répondre aux questions d'attractivité et d'externalisation ? Il faut accepter qu'il n'y pas d'enjeu qui serait réservé à l'un ou l'autre, ce qui est très dur pour un universitaire, comme pour un responsable d'agglomération. Cela passe par l'interdépendance, mais il s'agit d'un préalable très difficile. Il faut clarifier chaque objectif, ce que veut chaque acteur. Il doit s'en assurer sans penser à l'autre. Et il faut clarifier les niveaux d'action : un PRES, une ville ? C'est un système complexe.

Le PRES est-il une structure ou un outil ? Je plaide pour la limitation de l'invention de structures. C'est une méthode française hallucinante, pour avoir travaillé sur des modèles étrangers. Travaillons d'abord sur le projet, l'enjeu est le dispositif.

L'opération Campus est remarquable au sens où elle n'est pas un dispositif, c'est un rassemblement de partenaires qui s'interrogent sur la manière de traiter la question suivante : penser une ville-campus. Il faut définir un territoire pertinent d'action collective, qui va être variable selon les enjeux, pas forcément avec les mêmes acteurs.

Comment passe-t-on du « vivre à côté » à du « vivre ensemble », à la construction d'un projet commun ? Il n'existe pas de bonnes recettes. Ce sont des expérimentations. Il faut construire un projet partagé et cela suppose que l'on se fasse

confiance. Ce n'est pas évident, et chacun doit se respecter. Il faut aussi mettre en place des modèles d'évaluation. Quant à la « bonne gouvernance », cela n'existe pas : comme s'il y avait une « bonne méthode en couple ». Derrière cette question, il y a la capacité du politique à résoudre des problèmes.

L'enjeu difficile, c'est de savoir qui prend la responsabilité de la décision politique quand on définit par exemple une opération Campus ou un projet d'insertion des jeunes. Nous n'avons pas résolu cette question, c'est là dessus que nous butons. Cela suppose que les comités de pilotage s'accordent. La réponse est l'évaluation et le retour vers la démocratie. Nous prenons nos responsabilités de choix collectifs. La responsabilité politique ne revient pas à l'un d'entre nous. Elle devient elle aussi partagée selon les compétences de chacun.

Les enjeux d'attractivité supposent que nous soyons tous capables, sur chaque territoire, d'inventer ces modalités d'actions collectives. Les villes y sont conviées, comme les universités. Cela se fera plus sur les chantiers à ouvrir que par des structures et par des expérimentations autour de plusieurs principes. Des dispositifs d'échange et de confiance, qui se mettent en place. Quant au projet politique, il demeure plus difficile, car les universités sont convaincues que, sur la formation et la recherche, elles sont souveraines et que pour les étudiants et l'innovation ce sont plutôt les collectivités et les entreprises. Y compris sur l'évaluation, que l'on accepte beaucoup moins. » ■